

# Rapport de la sous-commission des comptes 2016

## Dicastère de M. Théo Bregnard (DICI)

---

### Composition de la sous-commission

Membres: Madame Silvia Locatelli PS, rapporteure  
Monsieur Sven Erard Verts  
Monsieur Cédric Haldimann PLR

La sous-commission s'est réunie le lundi 20 mars 2017 en présence de M. Théo Bregnard, conseiller communal, chef de dicastère, et des chefs de services et responsables suivants:

- Centres 420, 430, 435, 440, 445, 450 et 455 : MM. Pascal Cosandier (directeur de secteur), Fabrice Demarle (directeur de secteur), Alain Fournier (chef de la direction générale et directeur de secteur) et Giacomo Laini (directeur administratif) pour l'Ecole obligatoire
- Centre 500 : M. Cyril Tissot (chef de service) pour les Affaires culturelles
- Centres 501 et 502 : M. Jacques-André Humair (directeur) pour les bibliothèques de la Ville
- Centres 505, 510, 511, 512, 513, 514 et 515 : M. Xavier Hüther (administrateur et chef des services généraux des musées), Mme Sylviane Musy (responsable des Archives communales et conservatrice du Musée d'histoire), Mme Lada Umstätter (conservatrice du Musées des beaux-arts), M. Régis Huguenin (conservateur-directeur du Musée international d'horlogerie), M. Jean-Daniel Blant (conservateur adjoint institution zoologiques) et Mme Yasmine Ponnampalam (responsable gardienne d'animaux) pour les institutions muséales
- Centre 560 : M. Fernando Soria (administrateur SBL-SEP) pour les cultes

## **Remarques générales**

De manière générale, il s'agit de relever que l'ensemble des services du DIC1 ont fait des efforts conséquents pour réduire les charges par rapport au budget 2016 ce qui est à saluer. Cependant, la situation est tendue dans tous les secteurs et nous nous trouvons souvent à la limite de ce qui peut être demandé en termes d'économie sans toucher les prestations de base.

### **430 – Ecole obligatoire**

De manière générale, l'Ecole obligatoire a tenté de réduire ses coûts au maximum. Elle a ainsi tenu son budget avec globalement 2% d'excédent de charges en moins que ce qui était prévu au budget.

En matière de perspectives, le chef de dicastère relève la poursuite des réflexions liées aux centres de documentation avec un fonctionnement différent de ce qui existe aujourd'hui mais qui les maintient au vu de leur importance pour l'incitation à la lecture. Par ailleurs, tant l'adaptation aux nouvelles normes cantonales relatives au cycle 3 que les prévisions pour les années à venir laissent apparaître la nécessité pour l'école de demander des investissements supplémentaires en lien avec l'augmentation des besoins en salles de classes. Divers crédits seront consentis pour réaffecter des appartements de concierges, surtout dans les quartiers sud de la ville.

Il peut être relevé une économie globale sur les camps scolaires puisque ceux de 7<sup>e</sup> année ont été supprimés suite à la réforme HarmoS et la création du cycle 2 (économie nette de francs 85'000.-).

Au niveau des charges supplémentaires, il s'agit de relever une augmentation au niveau des frais d'écolage pour les élèves chaux-de-fonniers du cycle 3 scolarisés à l'extérieur (+ CHF 110'000.- par rapport au budget). Cela concerne les enfants en filière sports/art-études et les enfants en institutions spécialisées.

Il s'agit actuellement de rétablir un climat serein dans un domaine qui, comme dans l'ensemble des cycles, a vécu beaucoup de réformes et passablement de changements notamment en ce qui concerne les cadres de direction. Cet état de fait semble ne pas être propre à La Chaux-de-

Fonds mais généralisé à l'ensemble du canton, même si la situation financière de la Ville rend la situation d'autant plus délicate. Les réflexions se font également en lien avec les travaux du groupe de travail cantonal sur l'épuisement professionnel.

L'EOCF a dû faire face à une grande demande de départs à la retraite anticipée. Ces départs sont pour partie liés aux réformes successives et à la pression grandissante demandée. Si cela s'avère être une opportunité en termes de renouvellement, c'est également un défi en termes de stabilité de l'institution.

A noter un point d'attention particulier sur la situation du service socio-éducatif dont le turn-over est important et aussi lié à l'intensité et à la pression mise dans ce type de mission avec des problématiques sociales à gérer toujours plus importantes et pas suffisamment de ressources pour y faire face. Là aussi, la situation sociale de la collectivité devrait être évaluée et intégrée dans une reconnaissance cantonale en vue de subventions dévolues à ce service en fonction des besoins. Des discussions sont en cours.

Le principal défi du cycle 3 consiste en l'accompagnement de la mise en place de la réforme. La réforme a changé beaucoup de paradigmes, notamment l'introduction de groupes à niveaux qui se superposent aux classes. Elle est lourde en conséquence en termes d'implantation et un temps de rodage sera nécessaire. Elle apporte cependant également des bonnes choses telles qu'une plus grande transversalité.

### **500 – Affaires culturelles**

L'année 2016 a été quelque peu tendue. Le service a perdu 0.6 EPT (stagiaire, secrétariat). Cela a un impact sur les charges en personnel mais rend le travail plus lourd pour les autres collaborateurs. A noter une réduction des prestations et des activités ainsi qu'une simplification des processus, notamment pour les demandes de subvention. Il n'y a plus de production d'affiches par le service et les deux réseaux d'affichage utilisés par le service ont été mis à disposition des acteurs culturels (institutionnels et non-institutionnels).

Les subventions culturelles ont largement diminué et il devient difficile de soutenir certains projets d'envergure. Cependant, il s'agit de relever une

dynamique extrêmement intéressante et positive de la part des acteurs culturels de la Ville qui globalement comprennent la situation et continuent à développer des projets avec leurs moyens.

Parmi les différences à signaler, il s'agit de relever une augmentation du compte 31920000 de CHF 18'000.- (droits d'auteur non prévus suite à négociation), ainsi que des loyers suite au retour à Espacité.

Concernant les subventions à certaines manifestations, le chef du DIC1 relève qu'une réflexion est en cours sur les synergies à trouver avec d'autres collectivités, notamment pour des manifestations récurrentes à caractère régional voire national.

### **501 – Bibliothèque de la Ville**

Les comptes 2016 ont été bien tenus et des efforts conséquents ont été faits. Une des économies tient au fait que l'ensemble des postes n'a pas été repourvu (dont le personnel en formation), ainsi que dans l'utilisation à la baisse du poste *entretien objets du patrimoine culturel*. Cependant, il est relevé que nous sommes à la limite de ce qui peut être fait en termes d'efforts sans risquer de poser un sérieux problème de fonctionnement.

L'institution est bien perçue par le public et par les utilisateurs. La pratique des lecteurs change et les bibliothèques doivent s'adapter. Il y a un essoufflement du modèle traditionnel et une très importante concurrence d'internet. Toutefois les prêts ont augmenté de 0.7% ce qui représente plus de 390'000 opérations de prêts par année. Par ailleurs, 90'000 personnes fréquentent l'institution. Ces chiffres sont très positifs et montrent que la Bibliothèque reste attractive et continue à attirer les usagers. Les prestations développées en ligne ont augmenté. Une mise à disposition de livres électroniques et de jeux vidéo s'est ajoutée à l'offre et aux prêts "traditionnels" pour attirer le public jeune.

En matière de perspectives, à signaler la mise en ligne de la nouvelle plateforme informatique conforme à celle de la Ville, le lancement de la seconde enquête photographique neuchâteloise consacrée au patrimoine bâti contemporain et le lancement du projet RFID.

Concernant le dossier "Avenir des bibliothèques" à noter l'achèvement du projet de Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (anciennement Loi

sur la protection des biens culturels) dans laquelle la notion de fonds documentaires a été ajoutée. Cette loi est en consultation et passera au Grand Conseil en 2017.

Dans les points d'attention notons la suppression annoncée du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) en 2019, suite au départ des bibliothèques scientifiques sur une nouvelle plateforme nationale de services. Cette disparition regrettable aura des conséquences importantes tant sur le plan organisationnel et fonctionnel que financier.

Au niveau des subventions cantonales, les discussions menées visant à la reconnaissance des charges induites par les missions cantonales au sein de la bibliothèque sont en passe d'aboutir mais avec un résultat qui ne couvrira toujours pas l'ensemble des charges dévolues à ces missions. Il s'agit d'un problème global qu'il s'agit d'appréhender dans le cadre plus général de la reconnaissance des charges de centre. Au vu de la situation, la Ville ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion liée aux prestations qui ne sont pas couvertes.

## **502 – Bibliothèque des Jeunes**

De grands efforts ont également été faits au niveau de la BJ pour tenir le budget qui boucle avec une économie de CHF 43'242'62.- notamment réalisée sur le poste 30 Charges de personnel. Les prêts de documents sont stables alors que dans les centres de documentation, ils ont augmenté de 11%. Côté animation, la BJ a offert une soixantaine d'activités qui ont rassemblé plus de 1'500 personnes et organisé 409 visites de classes. Grâce à un don de CHF 20'000.- obtenu en 2015 par la LORO, elle développe l'offre numérique et propose des tablettes et liseuses.

Les locaux de Président-Wilson ont été réaménagés au prix d'une grande opération de tri comme celle réalisée à Ronde 9. Les projets d'agrandissement qui étaient à bout-touchant en 2015, tant à la centrale de Ronde 9 avec la construction d'un sas d'accueil qu'à Président-Wilson avec l'agrandissement (prévu parallèlement à celui de l'école enfantine) pour créer un espace d'accueil, sont mis en veilleuse. Ces questions devront toutefois être reprises prochainement.

## **Institutions muséales – Préambule**

Le directeur du DICl souligne que l'année 2016 a été marquée par la mise en veille du projet Zoo-Musée avec une volonté de trouver une solution au problème des collections, de stockage et de rapprochement du MHNC et du Zoo. Il souligne également la collaboration entre les musées du Parc des musées (bibliothèques, services techniques, surveillants). Enfin, il est relevé que bien que les équipes soient petites elles sont très polyvalentes, et donc également largement mises à contribution. De manière générale, les institutions muséales ont donc fourni, à l'instar des autres services, des efforts importants pour tenir leurs budgets et trouver des fonds extérieurs.

### **505 – Archives communales**

La situation demeure tendue tant sur le plan des ressources (humaines et financières) que des locaux. Au niveau des locaux, un déménagement au sous-sol de l'Hôtel de Ville est prévu mais ne pourra intervenir qu'au plus tôt en 2018. Il s'agira également de rester attentif au développement du projet de futur centre d'archives cantonal.

Au niveau des ressources, celles-ci sont actuellement insuffisantes pour faire face à la charge de travail, ce qui pourrait, si cela continue ainsi, avoir une répercussion sur la qualité de l'archivage.

A noter, une formation spécifique sera dispensée par l'Office des archives de l'Etat au responsable "archives" dont chaque service devra se doter. Ce processus, qui sera établi sur la base du plan d'archivage cantonal et d'un calendrier de conservation par types de documents, facilitera et améliorera la conservation des documents.

Rappel de l'enjeu du départ à la retraite en 2018 de l'archiviste communale. Il est relevé que le budget est insuffisant actuellement pour couvrir les réels besoins. Suite à une question d'un-e commissaire, il est cependant précisé que le calcul global des besoins réels n'a pas été effectué car il dépend également des options à prendre. Malgré tout, il demeure le constat que pour un travail de cette ampleur, le fonctionnement requis est au-delà de nos possibilités.

## **510 – Services généraux des musées**

Créé il y a 5 ans, ce service est en charge de la gestion de l'entretien (nettoyage pour 1/3 de l'activité et technique/sécurité pour 2/3 de l'activité).

Le chef de service indique que 70% des frais biens, services et autres charges d'exploitation sont de simples transferts comme les postes de travail qui étaient auparavant dans les musées.

## **511 – MHNC**

Suite à la non reconduction du contrat du directeur des institutions zoologiques, le service a été restructuré. L'administrateur du DICI a repris la gestion globale et financière. Le conservateur adjoint a repris la partie technique et scientifique du Musée. Une situation qui s'avère donc tendue en termes de ressources et même si l'EPT perdu ne sera certainement pas complètement repourvu, des forces supplémentaires devront être amenées.

2016 a été une année particulièrement mouvementée avec notamment le gel du projet Zoo-Musée. Par ailleurs, en termes de perspective, il est rappelé que le MHNC doit quitter ses locaux actuels d'ici à mi-2018. Une des pistes à l'étude et actuellement privilégiée serait un déménagement dans les locaux de l'Ancien-Stand qui rapprocherait et permettraient des synergies supplémentaires entre les deux équipes des institutions zoologiques (MHNC et Zoo).

A noter une forte volonté de la direction du Dicastère et du Service d'associer dans la commission du MHNC que la Société des amis dans les réflexions à mener.

## **512 – MH**

Outre les efforts d'économies importants, et une situation tendue en termes de ressources humaines, il faut relever une excellente fréquentation d'un peu plus de 8'000 visiteurs en 2016 avec des retours sur les expositions très positifs. Le public se renouvelle et rajeunit. C'est le résultat du travail intense de toute l'équipe du MH. A noter que les expositions temporaires sont possibles grâce aux recherches de fonds via la société des amis et les aides privées.

### **513 – MIH**

Beau succès auprès des visiteurs : plus de 30'000 personnes en 2016. En revanche, on atteint une zone rouge avec plusieurs postes qui n'ont pas été renouvelés, notamment celui de la conservatrice-adjointe. C'est une grande préoccupation. Il est aussi relevé le prochain départ à la retraite du conservateur-adjoint. Si ce poste n'est pas renouvelé les conséquences seront majeures sur le fonctionnement de l'institution. Certaines prestations importantes deviendront difficiles à assumer si la situation se détériore encore, notamment en matière de recherches de fonds ce qui est contre-productif. Attention également, comme dans les autres Musées, à l'épuisement des collaborateurs.

A noter que le MIH souffre toujours d'un problème d'infiltration d'eau. La résolution de ce problème ne pourra pas attendre des années sans risquer de porter de graves préjudices au Musée. Des crédits devront être consentis durant cette législature pour y remédier.

### **514 – MBA**

Très bonne fréquentation depuis la réouverture en mars 2016. L'exposition actuelle est prolongée et connaît un très grand succès. Toutefois les ressources en personnel sont là aussi minces et la situation est tendue. Il est relevé qu'une partie croissante des fonds qui permettent de réaliser les expositions proviennent directement des appels de fonds perçus par les amis du Musées. Dès lors, cet élément n'apparaît pas directement dans les comptes et donne une image quelque peu trompeuse, ne laissant pas entrevoir le réel impact de la situation financière sur l'activité du Musée. Cette recherche de fonds est une opération très lourde. Au vu de la situation actuelle, la conservatrice explique qu'elle a dû revoir l'ensemble de la programmation pour les années à venir.

### **515 – Zoo BPC**

Là aussi, effort conséquent sur le plan des charges. En termes de perspectives, il est indiqué que le Zoo est contraint de se mettre aux normes induites par l'OPAN et ce pour 2018 déjà. Ce point est à mettre en lien avec le nouveau plan d'aménagement du Zoo puisque ce n'est qu'une fois que celui-ci sera adopté qu'une mise aux normes globale et planifiée

pourra être entreprise. Quelques enjeux majeurs : la mise aux normes de l'enclos des loutres, du Vivarium (en cours), ainsi que la problématique du réseau d'eau. Le nouveau plan d'aménagement du Zoo sera prochainement adopté par le Conseil communal.

### **560 – Cultes**

Il est relevé que dès 2016, le Temple de l'abeille, vendu par L'EREN à une association, n'apparaît plus dans les comptes car le concordat stipule que les subventions sont liées à la célébration d'un culte ce qui n'est plus le cas. Pour ce temple, comme pour d'autres lieux de culte ayant subi ou en voie de changement d'affectation, une discussion globale et une option politique sur l'avenir et l'entretien des horloges et des clochers devra être entreprise.

Une précision est apportée sur l'augmentation de la rubrique 36360210 par rapport au budget. Celle-ci est liée aux dégâts subis par le cadran du Grand Temple suite à des intempéries.

Concernant l'avenir du Grand Temple, le directeur du DIC1 indique qu'une rencontre vient d'avoir lieu et qu'une réflexion à ce propos est en cours. En effet, l'EREN a décidé de conserver le Temple Farel et vraisemblablement se défaire du Grand Temple. A noter que le bâtiment est protégé (intérieur et extérieur). Au niveau de l'impact sur les comptes, il est indiqué que le montant de la subvention versée pour le Grand Temple s'élève en 2016 à CHF 31'991.16.

La rapporteure de la sous-commission  
Silvia Locatelli